

COMITE DE SELECTION

Saison sportive 2018

Rôle

Le Comité de sélection vérifie le respect des modalités de sélection des athlètes et des clubs pour les compétitions de référence citées ci-dessous :

- Championnats de France Jeunes de Duathlon
- Championnats de France Jeunes d'Aquathlon
- Championnats de France Jeunes des Ligues Régionales
- ½ Finale du Championnat de France des clubs de Division 3 de Triathlon
- ½ Finale du Championnat de France des clubs de de Division 2 féminine de Duathlon
- ½ Finale du Championnat de France des clubs de de Division 3 masculine de Duathlon
- Coupe de France des clubs de Duathlon
- Coupe de France des clubs de Triathlon

Concernant les épreuves ci-dessous il n'y a pas de sélectif, les inscriptions se font directement auprès de l'organisateur dans la limite des places disponibles :

- Championnat de France de Triathlon distance S (un titre toutes catégories, U23 par groupes d'âge)
- Championnat de France de Triathlon distance L (un titre toutes catégories, par groupes d'âge et clubs)
- Championnat de France de Triathlon Relais Mixte
- Championnat de France de Paratriathlon (un titre par handicap)
- Coupe de France de Triathlon Jeunes
- Coupe de France de Triathlon Masters
- Championnat de France de Duathlon distance S (un titre toutes catégories, U23 par groupes d'âge)
- Championnat de France de Duathlon distance L (un titre toutes catégories, par groupes d'âge et par clubs)
- Championnat de France de Bike & Run (un titre toutes catégories et master)
- Championnat de France de Cross Triathlon (un titre toutes catégories et par groupes d'âge)
- Championnat de France d'Aquathlon (un titre toutes catégories et par groupes d'âge)
- Championnat de France des Raids (un titre jeune et toutes catégories)

Composition

Le Comité de sélection est composé :

- Du Président de ligue ou de son représentant
- Du Président de la Commission Technique de Ligue
- Du Médecin Fédéral Régional ou du Président de la Commission Régionale Médicale
- Des Conseillers Techniques de Ligue



Modalités de fonctionnement

1. Etablissement d'une liste de sélectionnables par les Conseillers Techniques de Ligue,
2. Convocation par le Conseiller Technique de Ligue en charge des sélections, du comité de sélection,
3. Vérification par le Comité de sélection du respect des modalités de sélection,
4. Communication des sélectionnés par le Conseiller Technique de Ligue en charge des Sélections.

MODALITES GENERALES DES SÉLECTIONS

Saison sportive 2018

Préambule

La saison sportive 2018 est la première saison où l'Alsace, la Champagne Ardenne et la Lorraine sont regroupées au sein d'une même égide. L'objectif de la Ligue Grand Est (L.R.Tri.) est de s'inscrire dans une démarche de performance. Les sélections des athlètes régionaux aux différents Championnats de France visent à ce que les personnes sélectionnées aient un niveau suffisant pour l'épreuve de référence et de contribuer à l'accession des jeunes sportifs au niveau national afin de préparer durablement la future élite aux grands rendez-vous nationaux.

Cadre Général

1. Le Conseiller Technique de Ligue (CTL) en charge des Sélections communique la sélection après consultation du comité de sélection.
2. Les athlètes ou clubs ayant satisfaits aux critères d'accès à la sélection deviennent sélectionnés pour la compétition correspondante. Il est indispensable d'être licencié compétition au sein de la Ligue Grand Est.
3. Si le nombre de athlètes ou de clubs ayant satisfaits aux critères d'accès à la sélection est supérieur au quota attribué à la L.R.Tri., Le Comité de Sélection choisit les sélectionnés dans l'intérêt de la Ligue Grand Est de Triathlon après consultation du comité de sélection.
4. Après attribution des places aux athlètes ou clubs ayant satisfaits aux critères d'accès à la sélection, et s'il reste des places à attribuer, le Comité de sélection peut décider de retenir ou non des athlètes ou clubs ayant satisfaits aux critères d'éligibilité pour la compétition correspondante.
5. Pour les qualifications aux Championnats de France, une partie des quotas attribués par la F.F.Tri. sera gardée à discrétion de la L.R.Tri., nous les nommons quotas additionnels :
 - a. 1 place pour un quota inférieur ou égal à 5
 - b. 2 places pour un quota compris entre 6 et 10
 - c. 3 places pour un quota supérieur ou égal à 11

Les autres quotas seront nommés premiers quotas et seront distribués dans l'ordre d'arrivée à la course sélective après consultation du comité de sélection.

6. Le Comité de Sélection effectue son choix parmi les athlètes / clubs ayant satisfaits aux critères d'éligibilité sous couvert de posséder un niveau minimal pour ledit championnat de France. Il sera tenu compte, de sa place au sélectif, des qualités spécifiques de l'athlète au regard du niveau du championnat de France, de ses points Class Triathlon, de l'état de forme et éventuels incidents auxquels il aurait été confronté au moment de la sélection et de son évolution probable.
7. Un quota peut être attribué au choix du Comité de Sélection en dehors de tout critère. Il en sera de même pour tout dossard supplémentaire qu'attribuerait la F.F.Tri..
8. Le Comité de Sélection se réserve le droit de ne pas attribuer des quotas réservés à la Ligue.
9. Aucune sélection prononcée n'est définitive, la sélection reste subordonnée à la conformité avec les objectifs de compétitivité de l'athlète.
10. Le Comité de Sélection peut, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnés, tout athlète qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimums la



compétition pour laquelle il a été retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements régionaux ou nationaux).

11. Les modalités sont contingentes à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par la F.F.Tri. aux règles en vigueur pour les Championnats de France.
12. La L.R.Tri. se réserve le droit, à tout moment, d'amender ou modifier tout ou partie d'un texte de sélection pour tout motif dans l'intérêt de la Ligue Grand Est de Triathlon. En aucune manière, la L.R.Tri. ne pourra être tenue pour responsable des conséquences entraînées par de tels amendements.

CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES DE DUATHLON Bondoufle (91) – 15 avril 2018

Quotas

	Minimes		Cadets		Juniors	
	F	H	F	H	F	H
1 ^{er} quotas	10	9	9	8	8	8
Quotas additionnels	3	3	3	2	3	3
Total	13	12	12	10	11	11

Qualifiés d'office (ne rentre pas dans les quotas)

- Cadette : Suzanne HENRY (Metz Triathlon)
- Junior : Paul GEORGENTHUM (ASPTT Mulhouse)

Epreuve Sélective

Duathlon de Saint Dizier (51), le 11 mars 2018

Date de publication de la sélection

A partir du 19 mars 2018

Critères d'accès à la sélection

Rentrer dans les premiers quotas de la catégorie sur l'épreuve sélective.

Critères d'éligibilité à la sélection

Aucun

Le comité de sélection se réserve le droit d'utiliser ou pas, tout ou partie des quotas additionnels aux athlètes ayant rempli les critères d'éligibilité à la sélection après observation des éléments définis en point 6 du cadre général.

Il est rappelé qu'à défaut de participation à l'épreuve sélective, toute demande de qualification via les quotas additionnels pourra être faite auprès du CTL en charge de la sélection avant le 11 mars 2018 via le formulaire dédié.

Il est possible de soumettre une demande de Qualification Supplémentaire à la F.F.TRI. via le CTL sur la base d'un niveau sportif minimum exigé et fixé à 150 points (barèmes Class Tri).

CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES DE TRIATHLON Vesoul (70) – 3 juin 2018

Quotas ½ finale Nord-Est

Minimes		Cadets		Juniors	
F	H	F	H	F	H
22	19	18	18	19	19

Une course Benjamin et Benjamine est organisée dans les mêmes conditions que pour les autres catégories. Elle n'ouvre pas à qualification à un championnat de France.

Qualifiés d'office (ne rentre pas dans les quotas)

- Cadette : Suzanne HENRY (Metz Triathlon)
- Junior : Paul GEORGENTHUM (ASPTT Mulhouse)

Epreuve Sélective

Triathlon d'Autun (71), le 12 mai 2018

Date de publication de la sélection

A partir du 15 mai 2018 par la F.F.Tri

Critères d'accès à la sélection

Rentrer dans les quotas de la catégorie sur l'épreuve sélective.

Il est possible de soumettre une demande de Qualification Supplémentaire à la F.F.TRI. via le CTL sur la base d'un niveau sportif minimum exigé et fixé à 150 points (barèmes Class Tri).

CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES D'AQUATHLON Verruyes (79) – 7 juillet 2018

Quotas

	Benjamins		Minimes		Cadets		Juniors	
	F	H	F	H	F	H	F	H
1 ^{er} quotas	10	9	10	9	9	8	8	8
Quotas additionnels	3	3	3	3	3	2	3	3
Total	13	12	13	12	12	10	11	11

Qualifiés d'office (ne rentre pas dans les quotas)

- Cadette : Suzanne HENRY (Metz Triathlon)
- Junior : Paul GEORGENTHUM (ASPTT Mulhouse)

Epreuve Sélective

Aquathlon de Ste Marie du Lac (51), le 23 juin 2018

Date de publication de la sélection

A partir du 26 juin 2018

Critères d'accès à la sélection

Rentrer dans les premiers quotas de la catégorie sur l'épreuve sélective.

Critères d'éligibilité à la sélection

Aucun

Le comité de sélection se réserve le droit d'utiliser ou pas, tout ou partie des quotas additionnels aux athlètes ayant rempli les critères d'éligibilité à la sélection après observation des éléments définis en point 6 du cadre général.

Il est rappelé qu'à défaut de participation à l'épreuve sélective, toute demande de qualification via les quotas additionnels pourra être faite auprès du CTL en charge de la sélection avant le 23 juin 2018 via le formulaire dédié.

Il est possible de soumettre une demande de Qualification Supplémentaire à la F.F.TRI. via le CTL sur la base d'un niveau sportif minimum exigé et fixé à 150 points (barèmes Class Tri).

CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES DES LIGUES RÉGIONALES Gray (70) – 22 juillet 2018

Quotas

Benjamin	Minime	Cadet	Junior
3 équipes	3 équipes	3 équipes	3 équipes

Le comité de sélection se réserve le droit de ne pas utiliser toute ou une partie de ces quotas

Qualifiés d'office (ne rentre pas dans les quotas)

- Cadette : Suzanne HENRY (Metz Triathlon)
- Junior : Paul GEORGENTHUM (ASPTT Mulhouse)

Date de publication de la sélection

A partir du 11 juin 2018

Critères d'accès à la sélection

Etre le 1er licencié Grand Est lors des Championnats de France Jeunes de Triathlon de sa catégorie

Critères d'éligibilité à la sélection

Aucun

Pour compléter les équipes, le comité de sélection se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnables, un ou plusieurs athlètes, notamment après observations des courses issues du Challenge National Jeunes, des Grandes Epreuves Fédérales et du Class Triathlon avant le 4 juin 2018. Le comité de sélection s'autorise à sélectionner, dans une équipe, un athlète d'une catégorie d'âge inférieure à laquelle l'équipe est engagée.

La Ligue Grand Est de Triathlon ouvre le stage d'été 2018 aux sélectionnés pour préparer le Championnat de France Jeunes des Ligues Régionales.

La constitution des équipes et les positions de passage seront communiqués la veille de la compétition.

**½ FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE DIVISION 3
DE TRIATHLON
Besançon (25) – 17 JUIN 2018**

Quotas

	Femmes	Hommes
1 ^{er} quotas	6 clubs	6 clubs
Quotas additionnels	2 clubs	2 clubs
Total	8 clubs	8 clubs

Une seule équipe par club peut être qualifiée.

Epreuve Sélective

Sur dossier à déposer avant le 14 mai 2018

Date de publication de la sélection

A partir du 21 mai 2018

Critères d'accès à la sélection

Aucun triathlon avec drafting n'ayant lieu sur le territoire du Grand Est, au vu d'un calendrier "Jeunes" déjà chargé, il a été décidé que les sélections se feront sur dossier.

Critères d'éligibilité à la sélection

Aucun

Le Comité de Sélection se réserve le droit d'utiliser ou pas, tout ou partie des quotas additionnels aux clubs après observation des éléments définis en point 7 du cadre général.

**½ FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE DIVISION 2
FÉMININE ET DIVISION 3 MASCULINE DE DUATHLON
Villerupt (54) – 22 avril 2018**

Quotas

	Femmes	Hommes
1 ^{er} quotas	6 clubs	6 clubs
Quotas additionnels	2 clubs	2 clubs
Total	8 clubs	8 clubs

Une seule équipe par club peut être qualifiée.

Epreuve Sélective

Duathlon de Saint Dizier (51), le 11 mars 2018

Date de publication de la sélection

A partir du 19 mars 2018

Critères d'accès à la sélection

Les résultats des épreuves cadettes juniores et open (qui empruntent le même parcours mais pas au même moment) seront fusionnés en un seul classement scratch. Sur celui ci, un classement par équipe de licenciées d'un même club de la région Grand Est Femmes est établi en additionnant les 3 meilleurs places. Les clubs seront classés par ordre croissant. Les clubs entrant dans les premiers quotas sont qualifiés pour la ½ Finale du championnat de France des clubs de division 2 féminine de Duathlon.

Les résultats des épreuves cadets juniors et open (qui empruntent le même parcours mais pas au même moment) seront fusionnés en un seul classement scratch. Sur celui ci, un classement par équipe de licenciés d'un même club de la région Grand Est Hommes est établi en additionnant les 3 meilleurs places. Les clubs seront classés par ordre croissant. Les clubs entrant dans les premiers quotas sont qualifiés pour la ½ Finale du championnat de France des clubs de division 3 masculine de Duathlon.

Critères d'éligibilité à la sélection

Aucun

Le Comité de Sélection se réserve le droit d'utiliser ou pas, tout ou partie des quotas supplémentaires aux clubs après observation des éléments définis en point 6 du cadre général.

Il est rappelé qu'à défaut de participation à l'épreuve sélective, toute demande de qualification via les quotas additionnels pourra être faite auprès du CTL en charges des sélections avant le 11 mars 2018 via le formulaire dédié.

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DE TRIATHLON Montceau les Mines (71) – 13 & 14 octobre 2018

Quotas

	Femmes	Hommes
1 ^{er} quotas	6 clubs	6 clubs
Quotas additionnels	2 clubs	2 clubs
Total	8 clubs	8 clubs

Une seule équipe par club peut être qualifiée.

Qualifié d'office

- Femmes : Metz Triathlon
- Hommes : Metz Triathlon

Epreuve Sélective

Triathlon de Thionville (57), le 13 mai 2018

Date de publication de la sélection

A partir du 21 mai 2018

Critères d'accès à la sélection

Un classement par équipe de licenciées d'un même club de la région Grand Est Femmes est établi. Les clubs entrant dans les premiers quotas sont qualifiés.

Un classement par équipe de licenciés d'un même club de la région Grand Est Hommes est établi. Les clubs entrant dans les premiers quotas sont qualifiés.

Critères d'éligibilité à la sélection

Aucun

Le Comité de Sélection se réserve le droit d'utiliser ou pas, tout ou partie des quotas supplémentaires aux clubs après observation des éléments définis en point 6 du cadre général.

Il est rappelé qu'à défaut de participation à l'épreuve sélective, toute demande de qualification via les quotas additionnels pourra être faite auprès du CTL en charges des sélections avant le 13 mai 2018 via le formulaire dédié.

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DE DUATHLON Montceau les Mines (71) – 13 & 14 octobre 2018

Quotas

	Femmes	Hommes
1 ^{er} quotas	6 clubs	6 clubs
Quotas additionnels	2 clubs	2 clubs
Total	8 clubs	8 clubs

Une seule équipe par club peut être qualifiée.

Qualifié d'office

- Femmes : Metz Triathlon
- Hommes : ASPTT Strasbourg, Metz Triathlon, Vittel Triathlon

Epreuve Sélective

Duathlon de Still (67), le 8 avril 2018

Date de publication de la sélection

A partir du 16 avril 2018

Critères d'accès à la sélection

Un classement par équipe de licenciées d'un même club de la région Grand Est Femmes est établi. Les clubs entrant dans les premiers quotas sont qualifiés.

Un classement par équipe de licenciés d'un même club de la région Grand Est Hommes est établi. Les clubs entrant dans les premiers quotas sont qualifiés.

Critères d'éligibilité à la sélection

Aucun

Le Comité de Sélection se réserve le droit d'utiliser ou pas, tout ou partie des quotas supplémentaires aux clubs après observation des éléments définis en point 6 du cadre général.

Il est rappelé qu'à défaut de participation à l'épreuve sélective, toute demande de qualification via les quotas additionnels pourra être faite auprès du CTL en charges des sélections avant le 8 avril 2018 via le formulaire dédié.